

Madame +++++

++++

++++

Monsieur le Préfet

++++

++++

++++

++++, le +++++ 2012

Par télécopie : +++++

Et par lettre recommandée avec accusée de réception

Objet : Demande d'accès à la veille sociale en vue d'un hébergement d'urgence

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur d'attirer votre bienveillante attention sur ma situation, étant sans abri, en détresse et démunie de toute solution d'hébergement.

J'ai tenté de joindre, en dernier lieu le +++++ dernier, le numéro 115 qui n'a pas répondu à mes nombreux appels.

[OU]

Je vous indique que malgré mes demandes de prise en charge les services chargés sous votre autorité du numéro 115, ont toujours refusé de pourvoir à mon hébergement.

Dès lors, **je sollicite d'être orientée vers une structure d'hébergement d'urgence adaptée à ma situation, de pouvoir m'y maintenir**, conformément aux dispositions de l'article **L.345-2-3** du Code de l'action sociale et des familles, de bénéficier **d'une première évaluation médicale, psychique et sociale**, ainsi que d'un **accompagnement personnalisé**, conformément aux dispositions des articles **L.345-2** et **L.345-2-2** du code de l'action sociale et des familles.

Afin de faciliter mon orientation vers une structure d'hébergement d'urgence, je vous indique que je suis joignable en permanence au numéro suivant :

++++

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma considération respectueuse.

Madame +++++